



**POSTAUX
DE PARIS**

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27 - E.mail : cgt.postaux@wanadoo.fr



Le Piquant CGT

Numéro 8 / Juillet 2009

Echo des Postiers de la PIC Wissous

La RIPOSTE des SALARIES DOIT ETRE A la HAUTEUR des ATTAQUES de la clique Fillon- Sarkozy

Les endormeurs se réveillent : combien d'entre nous ont pris dimanche 7 juin le chemin de son bureau de vote ? Et pourtant ! Forts du soutien de seulement... 10 % du corps électoral, les endormeurs Sarkozy, Fillon et l'inévitable Bailly se réveillent dès le lendemain. Comme les dangereux serpents, qui après avoir tétanisé leur proie s'empressent de lui injecter un venin mortel, le funeste trio se précipite sur le peuple et en 7 jours dévoile ses ingrédients d'empoisonneur des salariés : un feu roulant d'attaques sur tous les fronts.

- Attaque contre nos retraites : 60 ans et 42 ans de trimard, n'y pensez plus ! Les travailleurs ont le mauvais goût de ne plus mourir sitôt leurs cotisations payées et osent aspirer à bénéficier des progrès de la science qui prolongent l'espérance de vie. A 60 ans les tenanciers des Palais, les héritiers d'Auteuil-Neuilly-Passy, des économistes technocrates stipendiés ont décidé que nous n'étions pas assez usés, que nous n'avions pas assez donné de notre santé pour enrichir les spéculateurs. C'est 67 ans qu'il faudrait, pour atteindre (si nous y arrivons) un maigre Eldorado, et...l' on sait le montant dérisoirement minable de la plupart de nos retraites .

Ce temps libre en fin de carrière, nous le gagnons chèrement par notre travail et nos prélèvements sur nos salaires, au rythme :

- de réveils matinaux ou des nuits sacrifiées,
- de doubles journées à s'occuper des gosses, de cadences et charges de travail toujours plus stressantes,
- de corps et de cerveaux endoloris par des gestes répétitifs, des écrans usant les yeux,
- des RAC de galériens, des vidages de MTIPF au chronomètre, des kilomètres d'arpentage le long des machines, des kilos de courrier à manutention aux MTIGF, des piscines qui cassent le dos,
- des temps de transport à rallonges,

**Notre position CGT est claire, comme en 2004 :
Non à cette nouvelle arnaque , Retraite
à 60 ans ! Les richesses nationales existent.**

Combien de milliards des banques et des groupes capitalistes ne servent qu'à des spéculations, des « bulles financières », combien de bénéfices engrangent les endormeurs, combien de stocks-options, de « parachutes dorés » perçoivent les profiteurs ? Assez de mensonges !

.../...

PROMOTIONS :

il en faut encore ! 850 agents de tous grades travaillent sur la Pic et les STM. Plus des deux-tiers sont exclus des promotions de 2008 et du premier jet 2009. Dans la dernière fournée, **plus d'une centaine de candidatures restent sur le carreau.** Les besoins et l'aspiration existent. Des distorsions existent entre les services. Ainsi en **mixte**, brigade Joker pourtant, pratiquement aucune promo en mai. Ainsi en nuit encore. Il faut revoir à la hausse un deuxième tour en 2009, la continuation des promotions en 2010. Des collègues faisant fonction depuis des années et au moins depuis l'ouverture de la PIC se voient bloqués. Pour la CGT, les chefs d'ilôt ou d'équipe ont vocation au III-1 et à la classe III.

LA COMMUNICATION N'EST PAS UNE MARCHANDISE. SERVICE PUBLIC = ENTREPRISE PUBLIQUE

La privatisation de La Poste : ah, comme il s'est dépêché notre Bailly ! Dès le 11 juin, le sieur Chatel, ministre au service des Palais et châteaux, mais sûrement pas de la fonction publique sinon pour la casser, annonce le passage à la hussarde d'une Loi postale. Comme cela a déjà marché une fois (la loi scindant en deux les anciennes PTT est du 27 juin 1990, l'accord prétendu social, refusé par la seule CGT , créant les classifications est daté du (9 juillet 1990), c'est durant l'été que le mauvais coup est programmé.

Là aussi le mensonge est érigé en propagande. Les endormeurs mentent. L'état actionnaire à 100 % ? Ils leurrent les personnels, nos collègues de France Télécom

ont entendu un discours semblable, ceux de Télédiffusion De France itou. La société Anonyme, c'est dès le lendemain, le capital privé, c'est la fin des statuts , fonctionnaires comme salariés CDI,

Ils mentent effrontément, la PIC Wissous est l'exemple même de la possibilité par l'entreprise publique de financer l'investissement.

Plusieurs milliards , avec Lognes, Gonesse, les PIC Lorraine, Val de Loire, Poitiers, Bordeaux, etc...

La Banque postale fait mieux que les banques privées.

Alors, plus que jamais :

NON, NON et NON A LA PRIVATISATION



Aïe !... Ouille !...ça pique : billet de (mauvaise) humeur d'un cadre

Déshumanisation. Il fut un temps où les domestiques portaient gilet rayé. On les appelait malgré tout par leur nom. Nous sommes désagréablement surpris (quoique) , de constater que ce respect minimum ait disparu sur la PIC . Ainsi un encadrant ce n'est M. ou Mme Untel, c'est un « gilet vert ». L'encadrement devient génétiquement sous la plume des rédacteurs des journaux « maison » ou par la voix de la direction, « les gilets verts ». Outre que la couleur tient plus du caca d'oie que du vert , nous aimerions plus de considération. Les encadrants sont des personnes, pas des gilets. L'épidémie « gilet » se propage aux gilets bleus. Eux aussi deviennent choses « gilets bleus ». Très mal taillés d'ailleurs. Mais... Basta. Assez de cette caporalisation déshumanisante. Ce n'est pas parce qu'ils en ont sous leur bureau, que pour autant nous appellerions tel « ponté » ou tel collègue, « carpette »...

Pour la prise en charge intégrale des frais de transport, individuel ou collectif, pour nous rendre tant à Wissous qu'au STM Brune.

Lors des négociations du volet de l'accompagnement social de la création de la Pic Wissous, une question précise d'un « négociateur » CGT (C.H.) demandait au futur directeur si les agents amenés à utiliser leur véhicule personnel du fait de la faible desserte Ratp de cette zone ravitaillée par les...corbeaux, pourrait continuer à percevoir la prime de transport. voire le surcoût du passage en zone 4, il avait été répondu que les réponses « interviendraient ultérieurement », mais « en off » il avait été répondu qu'il n'y aurait pas à s'inquiéter de contrôles tatillons, car « on » connaissait les problèmes de desserte de Banlieue à banlieue. Bien sûr cela ne figurerait pas au compte-rendu...(séance de 5 octobre 2006) .

OR les contrôles existent, ils menacent d'un retrait de cette prime les collègues utilisant leur véhicule pour arriver à l'heure au travail, que c'est même nécessaire certains jours (samedi) ou certaines plages horaires concoctées par La Poste tant aux prises de service (5 h 30, 6 h00, et après 22 h00) qu'aux fins de service (fin de soirées). D'ailleurs n'est-ce pas La Poste qui a créée, consciente du problème, un parking de 400 places...
Une délégation de masse à l'initiative de la CGT est allée chez M le Directeur en matinée le 11 juin.

Une pétition largement signée circule (Signez, signez, réclamez-la!)

La réponse non seulement est urgente, mais, à minima, les promesses faites à demis-mots doivent être respectées.

C'est nous tous, les postiers de la PIC, nous qui enrichissons La Poste par notre travail, sur des horaires fatigants, qui demandons cette prime, revalorisées au niveau des frais réels, pour tous, quelque soit le mode de transport.

DERNIÈRE MINUTE :

La Poste a cédé mais sur une partie seulement puisqu'elle annonce le remboursement des frais de transports sans justificatifs (hormis une déclaration sur l'honneur) mais . . . pour les Agents ayant des horaires de travail situés, en tout ou partie sur la plage horaire 21h00/6h00.

Oubliés les Agents du matin, oubliés les Agents d'après midi !

Allez encore un petit effort ce qui est possible pour certains doit être étendu à tous

PÉTITION

**Contrôle des titres de transport par la Poste :
des pratiques inacceptables**

Pour tous les agents de la Poste, les titres de transport sont un moyen de paiement de nos déplacements de ou vers nos lieux de travail, d'habiter les zones habitées, d'ASA pour certains usages et notamment les déplacements de nos familles, ainsi que chaque jour nous venons travailler pour des salaires très faibles et avoir nos horaires de travail. Quel que soit le moyen de transport utilisé, les salariés paient pour se rendre au lieu de travail. La Poste ne peut pas nous en faire supporter le coût. Elle doit prendre en charge l'intégralité des frais de transport.

Les personnels de Paris.....exigent :

- la prise en charge intégrale par l'employeur des frais de transport collectifs et individuels sur les plages horaires de travail
- l'arrêt immédiat des contrôles des titres de transport

Nom - Prénom	Adresse	Signature

Horizon,

Késako ? Horizon c'est un nouveau projet de La Poste qui a été présenté aux organisations syndicales il y a quelques semaines. Ce projet national a pour but de regrouper les activités départ du samedi midi sur une quinzaine de Pic, dont 4 en ile de France. Cette politique de massification est évidemment faite pour réaliser des économies d'échelle. Cela n'est pas sans conséquences.

Comment comprendre, alors que le Président de La Poste s'émeut de la pollution qu'occasionne ses avions, allant même jusqu'à remettre en cause le J+1 et que dans le même temps il signe des contrats pour diminuer les effets de serres ou soutient également une entreprise SENDA qui a développé un comparateur de trajets multi-transports calculant la pertinence des trajets en émission de CO² (voir jour post page 11) ? Nous apprenons que le courrier venant de Val Reuil (130 km environ) et de Madrillet (180 km environ) sera traité à Wissous. Bien sûr là, il n'y a pas d'émission de CO². Grâce à Horizon une lettre de Rouen destinée au Havre passera par Wissous. Elle fera plus de 300 km au lieu des 70 km aujourd'hui

Pour le moins contradictoire avec les déclarations présidentielles de La Poste.

Par ailleurs pour la création d'une brigade de 6 agents et quelques PT complémentaires à Wissous combien . . . de suppressions d'emplois en amont, dans les centres-cédants ? Cette question est pour nous aujourd'hui sans réponse.

Mais nous constatons que des horaires de début de samedi après -midi en province pas fameux s'aggravent encore et pour cause instaurés en ile de France.

Nouveaux horaires décalés qui marginalisent encore plus les personnels qui y seront soumis : absence de transport en commun, pas de possibilité de restauration.

NON DÉCIDÉMENT LA CGT N'ARRIVE PAS À COMPRENDRE LE SENS PROFOND DE CE PROJET.



Construisons ensemble
le Syndicat du 3^{ème} Millénaire

Bulletin d'Adhésion



Je soussigné(e), déclare adhérer à la Fédération Nationale des Salariés
du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications CGT
263, Rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Mme Mlle Mr NOM _____ Prénom _____

Adresse (1) _____

Adresse Mail : _____

Bureau, Centre, Filiale, Entreprise privée (2) : _____

Poste Télécom Filiale Opérateur privé

Grade Reclassement _____ ou Grade Requalification _____ Classe _____ Niveau _____

Fonction _____ Indice _____

Contractuel de droit public : Grade _____ Contractuel de droit privé : Grade _____ Classe _____ Niveau _____

N° de Sécurité Sociale : _____

Année d'entrée aux PTT ou dans l'entreprise : _____ Date de Naissance : _____ jour _____ mois _____ année

A _____, le _____ Signature : _____

Je désire le prélèvement automatique de mes cotisations OUI NON

Je désire participer à un stage d'accueil OUI NON

Porter une croix si nécessaire

(1) Adresse où vous désirez recevoir le Journal Fédéral Servi Gratuitement aux Adhérents - (2) Rayer la mention Inutile

Codifications

(à remplir par le Syndicat)

Syndicat Dept :

Bureau :

Grade :

Poste

Télécom

Catégorie :

SG

DAT

Cial Gest

Technique

Cadres

Retraités

CFA/CFC/CPA

DOM

